Interpellation présentée par le député:

M. Christian Brunier

Date de dépôt : 29 octobre 2007

Messagerie

## Interpellation urgente écrite Davantage de sécurité sur le quai de Cologny

Durant ces trois dernières années, 10 personnes ont été tuées dans des accidents de la route sur le quai de Cologny.

A cette hécatombe horrible s'ajoutent de nombreux blessés, souvent graves.

L'inventaire des 36 derniers mois est consternant dans cette zone :

- 21 mai 2004 : rodéo routier, 14 blessés.
- 31 mai 2004 : une automobile percute un arbre, 1 mort.
- 11 septembre 2004 : une voiture sort de la route et plonge dans le lac, 2 blessés graves.
- 31 octobre 2004: perte de maîtrise d'une voiture en excès de vitesse (estimation entre 120 et 150 km/h), 3 morts.
- 27 août 2005 : une automobile percute un piéton, 1 mort.
- 7 mars 2006: une voiture finit sa course dans le restaurant du Pavillon du Lac, 1 mort.
- 26 février 2007 : collision frontale entre deux voitures, 1 mort.
- 27 octobre 2007 : accident mystérieux. 3 morts sont retrouvés à côté d'un scooter accidenté.

Malgré cette multitude d'accidents, peu ou pas de mesures ont été prises par les Autorités pour freiner la vitesse et garantir la sécurité routière dans ce secteur meurtrier. IUE 496 2/2

Pourtant des solutions existent : création d'aménagements pour freiner la vitesse, actions de prévention, contrôles de police plus fréquents, ajout de radars, etc.

Le Grand Conseil genevois a voté une motion « Vision zéro » en matière d'accidents de la route. Dans ce registre, à la différence de plusieurs cantons, Genève est une mauvaise élève, faute de volonté politique du Conseil d'Etat.

Dans ce contexte, que compte faire le gouvernement pour augmenter la sécurité routière sur le quai de Cologny ?

Par avance, je remercie le gouvernement genevois de sa réponse, mais surtout de sa détermination pour améliorer la sécurité routière à Genève.